



Valenton

Cité éducative : compte rendu de l'audience avec le maire

Assemblée intersyndicale lundi 7 novembre à 17 heures à l'école élémentaire Paul Eluard

Jeudi 21 octobre à 17h, plus de 50 collègues étaient rassemblés devant la mairie de Valenton pour exiger le retrait du projet de cité éducative.

Une délégation composée de Samia Ait Elhadj, SNUDI-FO, Cyrille Micheletta SNUipp-FSU, d'un directeur d'école de Valenton, et d'un enseignant du collège Fernande Flagon a été reçue jeudi 21 octobre par le Maire de Valenton, accompagné de trois de ses adjointes, de deux représentants de la DSDEN (dont le principal du collège Fernande Flagon) et deux représentantes de la Préfète, à l'image de la troïka chargée de piloter la cité éducative [1].

La délégation a fait part, à de multiples reprises, de l'opposition quasi unanime des enseignants de la ville à la mise en place d'une cité éducative à Valenton. Conformément au mandat confié par les collègues qui ont très largement et très majoritairement signé la pétition intersyndicale, elle a demandé au Maire de ne pas déposer de dossier de labellisation en Préfecture.

Contrairement aux informations données par l'IEN lors d'un conseil de directeurs, la délégation a été informée par le Maire de Valenton que les écoles maternelle et élémentaire Jean Jaurès, ainsi que le collège Samuel Paty, sont bien inclus dans son projet. Ceci confirme le fait que les IEN sont bien « mis sur la touche » puisque le pilotage de la cité éducative échoit au principal du collège.

La délégation a également appris que le Maire avait déjà non seulement déposé le dossier de labellisation en préfecture, mais aussi programmé le calendrier des groupes de travail, dont certains ont déjà eu lieu. Un Groupe de travail réunissant les enseignants devrait ainsi avoir lieu le 9 novembre !

Durant l'audience M. le Maire s'est dit être à l'écoute des enseignants et des écoles et a déclaré : « si on n'a pas tous les acteurs, on n'y arrivera pas. »

Pourtant, force est de constater que le projet a été déposé sans aucune information ni concertation, M le Maire invitant à postériori les enseignants (et les parents), mis devant le fait accompli, à discuter des modalités de mise en œuvre de la cité éducative.

Les représentants de la "Troïka" présents lors de l'audience hier ont promis que rien ne serait remis en cause par la mise en place du projet qui ne ferait que "renforcer l'existant", mais comment croire de telles promesses, dès lors que la constitution de cette cité éducative entraînerait de façon automatique le profilage de tous les postes de direction des écoles de Valenton, en dehors du barème ! Comment croire de telles promesses, quand les écoles des cités éducatives de Créteil, Champigny, Orly, Villeneuve-St-George continuent de subir le manque de moyens et connaissent toujours les mêmes difficultés ? Comment croire que la "Troïka" pourrait "représenter la voix des acteurs de terrain" quand les IEN et les directeurs et directrices d'école sont exclus des décisions prises ? Mme Elimas, secrétaire d'état en charge de l'éducation prioritaire, déclarait elle-même le 13 octobre dernier à l'occasion d'une visite dans une cité éducative à Nanterre qu' « ils [les chefs de file de la Cité Educative] sont prêts à aller plus loin" en ce qui concerne l'autonomie des établissements, et dans la direction indiquée par le président de la République à Marseille.

Impossible d'accepter cela ! Hors de question de co-élaborer, de co-construire ou encore d'accompagner la mise en place d'un dispositif gouvernemental mettant en cause le statut des enseignants et constituant une menace contre l'Ecole publique.

**Nous n'acceptons pas plus la cité éducative de Valenton
que nous n'avons accepté celle de Villejuif.**

Dans l'unité, avec leurs organisations syndicales, les collègues de Villejuif ont obtenu que le maire renonce à son projet de cité éducative.

En maintenant son projet malgré l'opposition de la quasi-totalité des enseignants de la ville, des écoles comme des collèges, le Maire de Valenton nous laisse-t-il d'autre choix que de poser la question de la grève dans tous les établissements scolaires de la ville, pour obtenir le retrait du projet de cité éducative ?

Pour en discuter et décider ensemble avec les organisations syndicales, nous appelons les collègues de toutes les écoles et des collèges de la ville à **se réunir ensemble lundi 7 novembre à 17 heures à l'école élémentaire Paul Eluard.**

Valenton le 21 octobre 2021

[1] Il est assez « surprenant » de constater que la délégation avait été réduite à 4 personnes par le Maire « dans un souci de contrainte sanitaire » alors que 8 personnes étaient présentes pour la recevoir. La préfecture et la DSDEN avaient donc dépêché des représentants pour soutenir le projet municipal de cité éducative et se mettre au service du maire.